

IMPACT SUR LA CIRCULATION

L'entreprise SADE mettra tout en œuvre pour minimiser l'impact de cette opération pour les riverains. Cependant, sur l'emprise du chantier et pendant toute la durée des travaux, par arrêté municipal, divers aménagements temporaires seront mis en place, conformément à la réglementation en vigueur et le stationnement interdit sur les emprises de chantier.

L'alternant de circulation sera privilégié mais la route sera barrée à la circulation sur les parties les plus étroites et la ligne de bus L2 sera déviée.



VOTRE BRANCHEMENT

Nous profitons de cette opération pour renouveler votre branchement d'eau, aux frais de la Régie.

En complément du constat d'huissier et pour les parties privées intérieures, un constat contradictoire (avec reportage photographique) pourra être établi entre vous et un agent de l'entreprise SADE le cas échéant.

IMPACT SUR LES COMMERCES

Pendant toute la durée du chantier, les accès piétons seront conservés, aménagés et sécurisés.

L'entreprise SADE se rapprochera de chaque professionnel pour connaître les horaires d'ouverture et d'activité et prendre en compte l'ensemble des contraintes afin de limiter l'impact des coupures d'eau.

POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS

Régie de l'eau de Metz Métropole
Accueil et site technique
152 chemin de Blory
57950 Montigny-lès-Metz
regie-eau-mm.fr

Service clientèle
contact@regie-eau-mm.fr

T. 03 72 60 60 40
du lundi au vendredi
de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h
Astreinte 24h/24 7j/7
(en cas d'urgence uniquement)



TRAVAUX DE RENOUVELLEMENT DU RESEAU D'EAU POTABLE

Rue des Ecoles à MARLY

Dans le cadre de l'amélioration du service de distribution d'eau potable, l'entreprise SADE-CGTH réalisera, pour le compte de la Régie de l'eau de Metz Métropole, à compter du 19 avril 2022, les travaux de renouvellement du réseau et des branchements d'eau potable de votre rue. La durée des travaux est estimée à 15 semaines, selon les étapes suivantes :

◆ LA PREPARATION DU CHANTIER

En anticipation du démarrage effectif des travaux, il s'agit de faire des sondages de reconnaissance des réseaux actuellement en place, d'implanter la signalisation temporaire et les installations de chantier. Un constat d'huissier sera également établi. Ces opérations préalables sont déjà en cours.

◆ LES TRAVAUX SUR LA CONDUITE PRINCIPALE

La tranchée et l'implantation de la nouvelle canalisation du réseau d'eau potable seront réalisées en deux phases selon le calendrier suivant, sauf imprévus ou aléas de chantier :

PHASE 1 à partir de la Croix St-Joseph jusqu'au raccordement de la Grand rue (zone d'emprise rouge sur le plan au verso) prévue du 19 avril au 27 mai.

PHASE 2 depuis le raccordement de la Grand Rue jusqu'au Pont de Seille (zone d'emprise bleue sur le plan au verso) prévue du 16 mai au 27 juillet.

◆ LES TRAVAUX SUR LES BRANCHEMENTS

Le renouvellement de chacun des branchements concernés par cette opération, à savoir du n°1 au n°9 rue de la Croix-Saint-Joseph et du n°1 au n°61 rue des Ecoles, seront réalisés selon le même calendrier que détaillé ci-dessus pour la conduite principale (voir complément d'information ci-contre).

◆ LA FIN DU CHANTIER

La fin de l'opération est estimée au 27 juillet, le chantier sera ensuite replié et la circulation normale rétablie.

Nous vous prions de bien vouloir faciliter le bon déroulement de cette opération et vous prions, par avance, de nous excuser pour la gêne occasionnée.

INTERVENANTS ET PARTENAIRES TECHNIQUES



SADE



MARLY

VILLE DE MARLY



EUROMÉTROPOLE
DE METZ

